



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE AUDET

AVIS PUBLIC

MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, que conformément à l'article 148.0.1. C.M., le jour de la séance de conseil du mois de juillet n'est pas celui que prévoit le contenu du calendrier des séances ordinaires pour l'année 2025.

En effet, la tenue de la séance ordinaire du conseil municipal pour le mois de juillet 2025 se tiendra le **mercredi 2 juillet à 20h00.**

Donné à Audet ce 8^e jour du mois d'avril 2025.

France Larochelle
Directrice générale /
Greffière-trésorière




CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, France Larochelle, Directrice générale / greffière-trésorière de la Municipalité de Audet certifie que j'ai publié l'avis accompagnant le présent certificat portant sur la modification au calendrier des séances du conseil pour le mois de juillet 2025, conformément à la loi, en affichant une copie de cet avis le 8 avril 2025, à chacun des endroits suivants :

- Bureau des services municipaux au 266 rue Principale à Audet
- Bureau municipal au 238 rue Principale à Audet

J'atteste sous mon serment d'office que les faits relatés dans le présent certificat sont vrais.

En foi de quoi, je donne ce certificat à Audet ce 8 avril 2025.


France Larochelle
Directrice générale /
Greffière-trésorière